

Retraite des généralistes , Acte 3

La faillite de l'ASV (voir téléx précédents: actes 1 et 2)
entraîne inéluctablement la spoliation des médecins :

- ⇒ **DIMINUTION DE 15 à 40 % des droits** (selon la solution choisie)
- ⇒ **SURCOTISATION OBLIGATOIRE** des cotisants actuels et des plus jeunes

L'enjeu :

--> La future convention devra décider de maintenir ou supprimer ce régime de retraite conventionnelle payé au 2/3 par les caisses d'assurance maladie.

- => **Suppression** = dénonciation du contrat des honoraires secteur 1
= **politiquement explosif**,
- => **Maintien**, partiel ou total ?
= qui doit payer ?

Présentation des 3 options possibles (pour 2016) :

1/ Fermeture de l'ASV en 2012 ET forte baisse des retraites

(plus d'attribution de point, plus de cotisation): facture à régler 23,5 milliards d'euros

Les caisses ou l'état doivent payer les retraites déjà acquises,

l'IGAS préconise une baisse de la valeur des points acquis ...étalée sur 5 ans jusqu'en 2016:
(pour éviter les fuites en urgence à la retraite!)

- **baisse de 66% de la valeur des points acquis avant 1992,**
- **baisse de 33% de la valeur des points acquis après 1992**
- **et blocage des retraite actuelle pendant 20 ans**



2/ maintien de l'ASV , ET même baisse des retraites

- **Augmentation de 78% de nos cotisations ASV**

Question : les caisses maintiendront-elles leur participation aux 2/3



Ma Casette !!!...

3/ si maintien avec cotisations en pourcentage: 2 scénarii possibles en 2016

maintien ASV avec cotisations proportionnelles au BNC

1^{er} scénario :

maintien des point acquis et à venir à 15,55€ en 2012 puis valeurs indexés sur l'inflation-

Augmentation de 105% des cotisation ASV sans baisse des retraites....

et augmentation équivalente de la participation des caisses !!

2^{ème} scénario :

maintien de la valeur des points acquis à 15,55€, mais bloqués jusqu'en 2021

(soit une perte du pouvoir d'achat de 15% en 10 ans).

Pour mémoire, il est déjà bloqué à 15,55€ depuis 1999.

- Augmentation de 83% des cotisation ASV



A vos jeux.....

-0-0-0-0-0-0-0-0-

**Les médecins secteur 1 ont respecté
leurs engagements sur les tarifs depuis 1971.....
Les caisses respecteront-elles leur part du
contrat?**

Etes vous prêts à vous mobiliser pour sauver votre retraite oui/non

Je suis fier d'être Généraliste !